

ANNEXE B

Effet de la nature du marché, de la production et des primes sur la R-D

1. *R-D et structure du marché*

Un brevet confère à l'entreprise innovatrice un pouvoir monopolistique positivement relié à ses activités de recherche et de développement, puisqu'il existe un lien de causalité direct entre elles et la présence du monopole commercial. La R-D s'étiolera si l'innovateur est privé d'un tel pouvoir. Les hypothèses inspirées des travaux de Schumpeter soutiennent plutôt que la possession d'un monopole est en soi incitatrice à l'innovation, c'est-à-dire que le rythme de l'innovation dépend de l'accessibilité du monopole. À mesure que le marché se libéralise, passant du monopole au duopole et, enfin, à l'oligopole, les entreprises deviennent de moins en moins capables de maintenir les prix à leur niveau initial et les quasi-rentes qu'elles se partagent s'amenuisent au point de ne plus assurer la récupération des frais de R-D, car non seulement les débouchés exploitables se trouvent-ils divisés entre tous les participants, mais la concurrence en réduit aussi la rentabilité.

Les notions de structure du marché et d'incitatifs à l'innovation sont conflictuelles. Le facteur de stimulation exerce ses effets jusqu'à un certain point, c'est-à-dire qu'une fragmentation accrue accélère et intensifie l'investissement dans la R-D. Par contre, quand le nombre des intervenants devient si grand qu'aucun ne peut s'approprier suffisamment de quasi-rentes pour compenser ses frais de R-D, le rythme de l'innovation risque de chuter, éventuellement jusqu'à l'arrêt complet.

Une analyse historique démontre que, dans certaines industries nord-américaines et européennes comme les fibres, le caoutchouc et les teintures synthétiques, sous-produits chimiques organiques compris, les lampes électriques, le matériel téléphonique, les moteurs d'avion et les articles de photographie, la forte concentration des entreprises est partiellement le fruit de considérables investissements dans la R-D, couplés à des brevets ou autres freins à l'imitation. Il est plus difficile de démontrer empiriquement la survie de cette tendance jusqu'à aujourd'hui. Les données dont nous disposons actuellement nous portent plutôt à conclure que l'innovation, en cette fin de XX^e siècle, contrecarre plus la concentration qu'elle ne la favorise.